

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Harrington, lundi 4 octobre 2021 à 19h00, au 420, chemin de Harrington à Harrington, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes.

Natures et effets des demandes :

Une demande de dérogation mineure a été déposée afin de faire reconnaître un nouveau lot numéro 6 069 372, qui n'est desservi par aucun chemin municipal tel que prescrit par le règlement de zonage numéro 192-2012.

Une demande de dérogation mineur a été déposée afin de faire reconnaître un nouveau lot numéro 6 452 343 avec un frontage de 15.24 mètres, inférieur aux 45 mètres exigés par le règlement de zonage numéro 192-2012.

Une demande de dérogation mineure a été déposée afin de faire approuver l'implantation d'une piscine creusée dans la cour avant, contrevenant ainsi au règlement de zonage 192-2012.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance au 420 chemin de Harrington à Harrington ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : b.dubuc@harrington.ca ou par la poste au 2940, Route 327 à Harrington (Québec) J8G 2T1.

**Donné à Harrington ce 15^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt et un.
La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe**



Brigitte Dubuc

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Brigitte Dubuc, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 15 septembre 2021, entre 9h et 18h

En foi de quoi, je donne ce certificat le 15 septembre 2021.

